

# SEMINAIRE

*MARS*

**2022**

**ANTICIPER UNE DÉMARCHE  
DE GESTION RAISONNÉE DU  
FONCIER ECONOMIQUE**



**Territoires d'Industrie**

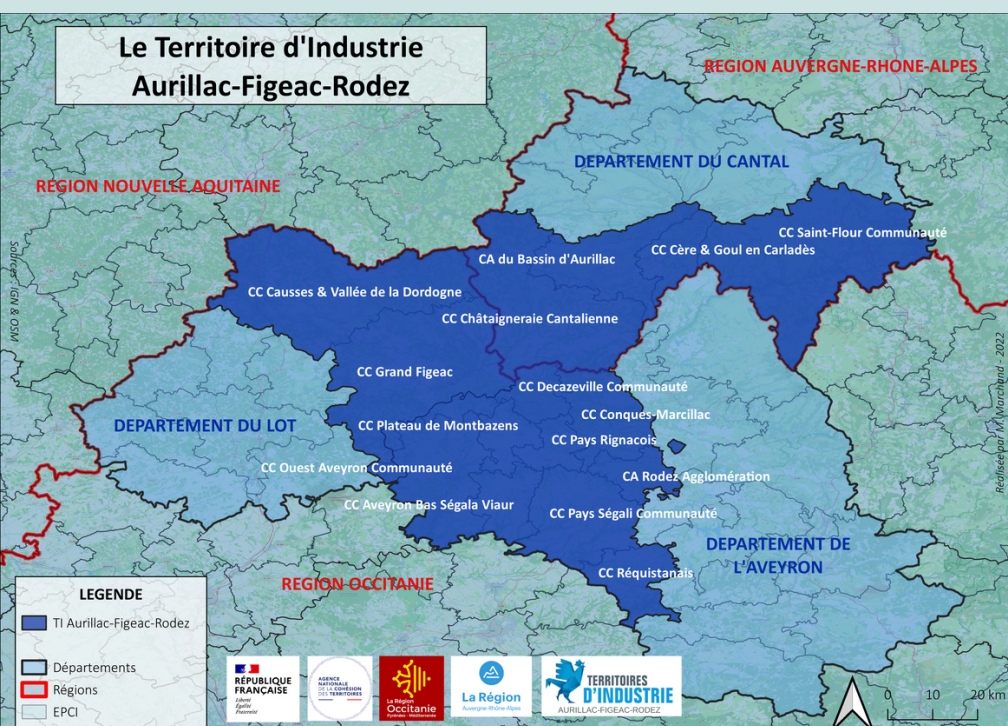
**DOSSIER DE PRESSE**

# LE PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Objectif : Mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'ensemble des établissements publics ainsi que des entreprises au service de l'industrie et du territoire.

Finalité : Gestion décentralisée.

- Ciblage des initiatives
- Accompagnement des entreprises
- Soutien aux collectivités
- Labellisation des projets industriels
- Coordination & Animation du territoire



## LE CONTRAT LOCAL

431

Communes

294 600

Habitants

15

Collectivités (EPCI)

1/4

Des salariés dans le secteur industriel

## AMBITIONS & PRIORITES

- Aménager les écosystèmes industriels pour accompagner les entreprises vers l'industrie du futur,
- Optimiser les projets par une mise en cohérence itérative, lors de la préparation des projets et pendant la mise en place de ceux-ci,
- Accompagner de façon pro-active, la transition vers l'industrie du futur, tant au niveau des recrutements que de la formation des personnels existants ou nouveaux.

# CAPTER UNE NOUVELLE METHODE DE GESTION FONCIERE RAISONNEE

## CONTEXTE

Les EPCI qui constituent le Territoire d'Industrie Aurillac-Figeac-Rodez sont confrontés à des pénuries de solutions à proposer aux entreprises qui souhaitent s'installer/s'agrandir. La réponse à ce besoin est essentielle pour les territoires ruraux qui souhaitent conserver un tissu économique dynamique, clef de voûte de l'attractivité territoriale.

Bien que l'objectif du zéro artificialisation nette soit annoncé depuis août 2021, les collectivités peinent à s'emparer du sujet dans les CRTE\* et plus généralement lors de la création ou de la révision de leurs documents de planification stratégique. Il apparaît donc nécessaire d'apporter des éléments de cadrage et de méthodologie aux collectivités.

En particulier, le défaut de connaissance fine des friches/terrains déjà artificialisés et des locaux vacants, l'absence de programmation et de visibilité sur la mise à disposition de terrains constituent des freins à la gestion optimisée du foncier à destination économique.

## LA DEMARCHE

- Réalisation d'un diagnostic rapide par le CEREMA\*, de la consommation foncière par les activités économiques sur le territoire,
- Restitution de ce diagnostic et mise en débat des résultats,
- Animation d'un atelier thématique sur le rôle d'un dispositif d'observation du foncier économique,
- Animation d'un atelier thématique sur les outils pour une stratégie foncière de sobriété dans le domaine du développement économique.

\*Contrat de Relance de Transition Ecologique

\*Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement



# URBANSIMUL : UN OUTIL NUMERIQUE DES DONNEES FONCIERES

## EXEMPLE DE CARTOGRAPHIES

Source : Le CEREMA

